



IN2P3
Les deux infinis

www.cnrs.fr

UNE DEMARCHE POUR « OPTIMISER » NOS DEMANDES A L'ANR

Introduction :

l'ANR : missions, statistiques, budget, le programme blanc, le processus de sélection

Les questions à se poser avant de commencer,

Si vous décidez de déposer un dossier,

Dans le détail du document scientifique,

Et ensuite... que devient le dossier?

Synthèse

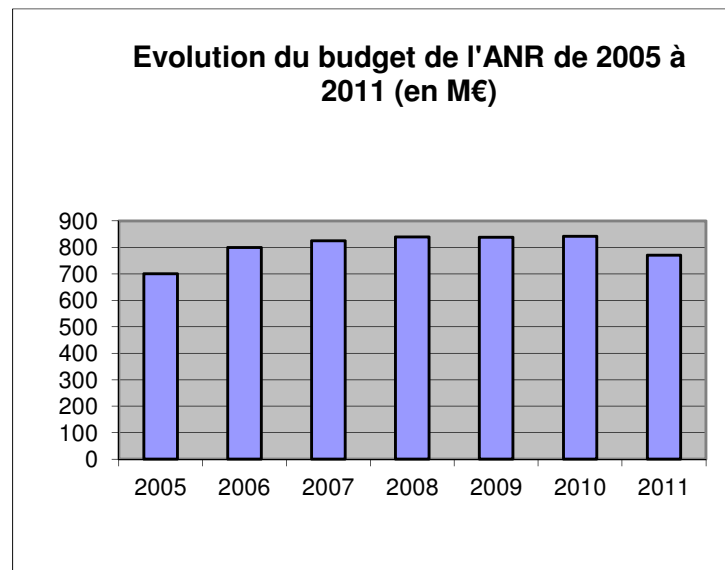
L'exemple du LPC Caen

L'ANR : Mission, statistiques, budget



P. 2

- Créée en 2005, L'ANR s'adresse à la fois aux établissements publics de recherche et aux entreprises avec une double mission :
 - produire de nouvelles connaissances,
 - favoriser les interactions entre laboratoires publics et laboratoires d'entreprise en développant les partenariats.



Taux de réussite des projets soumis :
26,5% en 2005, en baisse régulière depuis
(±20%)

- Nous sommes surtout concernés par le « programme blanc » et le « programme jeunes chercheuses et jeunes chercheurs ».

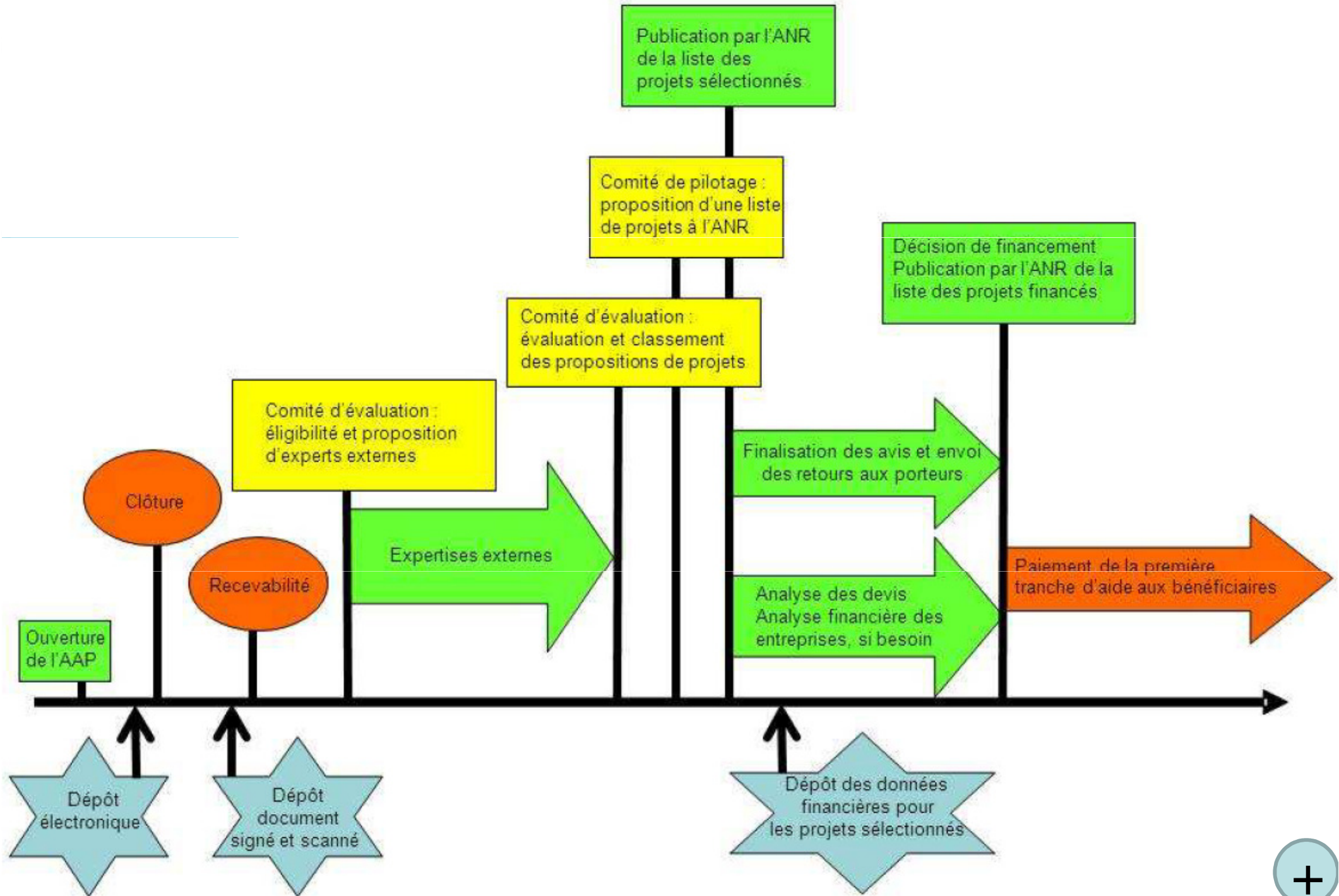
Le programme blanc 2012



P. 3

- Pour l'appel à projets « blanc » 2012, chaque projet déposé doit choisir un CE (Comité d'Evaluation référence) :
 - SHS X (Sciences Humaines et Sociales)
 - SIMI X (Sciences de l'Information, de la Matière et de l'Ingénierie)
 - SIMI 5 : Physique subatomique et théorie associées, astrophysique, astronomie et planétologie
 - SVSE X (Sciences de la Vie, de la Santé et des Ecosystèmes)
- Dans notre domaine, le taux de sélectivité est de l'ordre de 20%.
- Monter un dossier :
 - prend du temps,
 - est souvent perçu comme une pure perte de temps au vu des statistiques (80% de dossiers rejetés)
 - s'apparente à une tâche administrative
- L'objet de cette présentation est de proposer une démarche visant à montrer :
 - que l'on peut limiter la perte de temps,
 - que l'on peut augmenter la statistique de réussite des dossiers déposés
 - que le travail réalisé en amont du dépôt de dossier peut servir le porteur de projet

Processus de sélection AAP blanc 2012



Les questions à se poser avant de commencer

- Pour être évalué, un dossier ANR doit satisfaire plusieurs **critères de recevabilité** .
- Parmi ceux-ci :
 - Le dossier doit être déposé dans les délais, au format demandé (documents administratif et document scientifique correspondant à l'appel en cours) et être complet,
Le document ne doit pas dépasser 30 pages,
 - Le coordinateur doit être impliqué au minimum à l'équivalent de 4 personnes.mois par an de son temps de recherche dans le projet (c'est-à-dire un tiers temps),
 - La durée du projet doit être comprise entre 24 et 48 mois.
- A côté de ces critères de recevabilité, on trouve de **fortes recommandations** (tout écart à ces recommandations doit être explicitement justifié). Parmi celles-ci :
 - Les projets veilleront à un équilibre entre personnel permanent et personnel temporaire,
 - Le financement de chaque post-doctorant ne devrait pas être d'une durée inférieure à 12 mois,
 - Le personnel non permanent financé par l'ANR, à l'exception des stagiaires, ne devra pas excéder une durée moyenne de 18 personnes.mois par année du projet,
 - Les déclarations de moyens engagés (personnel, équipement, missions...) devront être dûment argumentées,
 - Le nombre de partenaires ne devrait pas excéder quatre,
 - Le document scientifique devra être produit en Anglais*.
- Il y a aussi des conditions concernant le financement, en particulier :
 - L'ANR n'attribuera pas d'aide d'un montant inférieur à 15 000 € à un partenaire d'un projet.

Ce n'est pas la peine de perdre du temps à rédiger si vous ne pouvez pas remplir les critères de recevabilité, ou si vous êtes loin des recommandations.

Les questions à se poser avant de commencer

Lettre d'intention du directeur à joindre (accord pour mise à disposition des locaux, moyens humains, accès au matériel)

- Pour être évalué, un dossier ANR doit satisfaire plusieurs **critères de recevabilité**.
 - Parmi ceux-ci :
 - Le dossier doit être déposé dans les délais, au format demandé (documents administratif et document scientifique correspondant à l'appel en cours) et être complet, Le document ne doit pas dépasser **25** pages,
 - Le coordinateur doit être impliqué au minimum à l'équivalent de **75% de son temps de recherche (9 personnes.mois par année de projet)**.
 - La durée du projet doit être comprise entre 24 et 48 mois. **Né après le 31/12/1973 (dérogation d'un an possible)**. **Un seul partenaire est autorisé. Ne peut pas cumuler avec une aide du même type.**
- A côté de ces critères de recevabilité, on trouve de **fortes recommandations** (tout écart à ces recommandations doit être explicitement justifié). Parmi celles-ci :
- Les projets veilleront à un équilibre entre personnel permanent et personnel temporaire,
 - Le financement de chaque post-doctorant ne devrait pas être d'une durée inférieure à 12 mois,
 - Le personnel non permanent financé par l'ANR, à l'exception des stagiaires, ne devra pas excéder une durée moyenne de **12** personnes.mois par année du projet,
 - Les déclarations de moyens engagés (personnel, équipement, missions...) devront être dûment argumentées, **Equipe composée de JC/JC avec implication importante dans le projet**
 - Le document scientifique devra être produit en Anglais*.
- Possibilité d'une modulation/compensation des services d'enseignement pour les EC (limite : 96h éq. TD/an)**
- Il y a aussi des conditions concernant le financement, en particulier :
- L'ANR n'attribuera pas d'aide d'un montant inférieur à 15 000 € à un **projet**

Ce n'est pas la peine de perdre du temps à rédiger si vous ne pouvez pas remplir les critères de recevabilité, ou si vous êtes loin des recommandations.

Nouveauté 2012 : l'éligibilité

- 1) La proposition de projet ne doit pas être jugée par le comité d'évaluation identique à une autre proposition recevable de l'édition 2012 de la programmation de l'ANR (**nouveauté 2012**).
- 2) La proposition de projet ne doit pas être jugée par le comité d'évaluation comme portant atteinte à un droit de propriété intellectuelle caractérisant une contrefaçon au sens de la propriété intellectuelle (ou « plagiat ») (**nouveauté 2012**)
- 3) Le projet doit **entrer dans le champ** de l'appel à projets, décrit en § 2.
- 4) **Type de recherche** : cet appel à projets est ouvert :
 - à des propositions de projet de Recherche fondamentale¹⁰,
 - à des projets de Recherche industrielle¹⁰,
 - à des projets de Développement expérimental¹⁰.
- 5) Les propositions de projets éligibles aux programmes de l'INCA et aux programmes de l'ANRS ne sont pas éligibles au présent appel à projets.

Recherche fondamentale
Recherche industrielle
Développement expérimental

DEFINITIONS de l'ANR

« blanc » uniquement

Si vous décidez de déposer un dossier



- Le dossier de soumission est composé de deux documents :
 - Le document administratif et financier (généré par le site de soumission),
 - Le document scientifique (fichier Word) qui est un document décrivant les motivations et l'organisation de votre projet.

La structure du doc. scientifique est la suivante :

- Contexte, positionnement et objectifs de la proposition (incluant description de l'état de l'art et des objectifs ambitieux du projet), *Quel est l'environnement? Où en sommes-nous aujourd'hui? Quel est notre objectif final? Evaluation ?*
- Programme scientifique et technique, organisation et management du projet, *Quelles sont les étapes pour aboutir à notre objectif dans les coûts et les délais? Quelle organisation mettons-nous en place pour réussir (organigramme technique)? Quel est le circuit décisionnel? Quelles sont les tâches? Risques? Planning détaillé? Jalons?*
- Stratégie de valorisation des résultats, mode de protection et d'exploitation des résultats *Quid des retombées (au sens très large)?*
- Description du partenariat *Pourquoi qui fait quoi? Qui fait quoi (tableau)? Qualification du coordonnateur du projet / des participants?*
- Justification scientifique des moyens demandés *Quels sont nos besoins en matériel, logiciel, personnel?*
- Annexes (biographies des personnes dont l'implication est $\geq 25\%$) *Avons-nous une équipe capable de mener le projet ?*

La rédaction du document scientifique implique la mise en place d'une structure projet. Si celle-ci est déjà mise en place, la rédaction n'en sera que plus aisée...

Dans le détail du document scientifique



P. 9

C'est un document de demande de financement projet **très standard**
Il est préférable de connaître le **formalisme projet**.

- Par exemple, il est demandé, dans le paragraphe « programme scientifique et technique, organisation du projet »:
 - De justifier la décomposition en tâches du programme, de préciser les liens entre ces tâches (en utilisant *si possible* un **organigramme technique**),
 - De décrire les **tâches** (responsable, objectif et éventuels indicateur de succès, programme détaillé des travaux, **risques** et les solutions de repli, les **livrables**),
 - De préciser les aspects organisationnels du projet et les modalités de coordination (*si possible* individualisation d'une tâche « coordination »)
 - De présenter un échéancier (*par exemple*, un diagramme de **Gantt**)

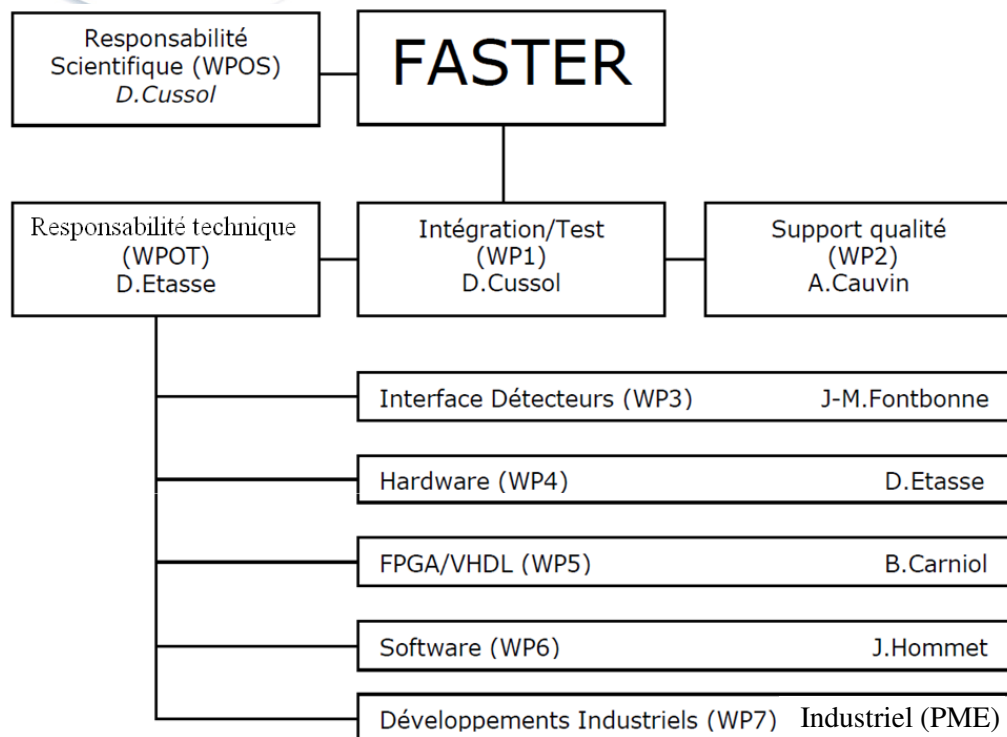
Formalisme « projet » du document scientifique : exemples



P. 10

• Organigramme technique (ou organigramme des tâches)

- Il permet de découper le projet en tâches élémentaires.
- C'est à la fois un organigramme et un ensemble de fiches de tâches.



Projet FASTER

FICHE de TÂCHE

Référence de la Tâche : WP3

Date : Novembre 2008

Intitulé de la Tâche	Interface détecteur	Durée : 36 mois
----------------------	---------------------	-----------------

Entité responsable de la tâche	Laboratoire : LPC Responsable : Jean-Marc Fontbonne
--------------------------------	--

Entrées nécessaires :
Cahier des charges du projet
Description de la tâche :
Lister les familles de détecteurs qui utiliseront FASTER (Germanium, Silicium, Scintillateur + Photo-multiplicateurs, ...)
Faire le lien entre la sortie du détecteur et l'entrée de FASTER
<ul style="list-style-type: none"> • Caractériser l'interface entre le capteur et le convertisseur analogique numérique • Définir la cadence d'échantillonnage et la résolution du convertisseur analogique numérique adapté aux besoins de chacun des détecteurs
Définition des algorithmes permettant de conditionner et d'extraire les informations des signaux physique pour la mesure
<ul style="list-style-type: none"> • en amplitude (ADC) • en charge (QDC) • en temps (TDC)
Test de fonctionnalité (bruit, dérive, dynamique, linéarité, ..) sur l'ensemble des détecteurs qui utiliseront FASTER
Résultats attendus et fournitures :
Définition des algorithmes de traitement numérique, Caractérisation des différents front-end, Résultats des tests des détecteurs sur banc de mesure
Tâches exclues :
Ressources nécessaires :
Oscilloscope numérique, Thésard (30%)

Exemple : organigramme technique du projet FASTER

P. Laborie | LPC Caen

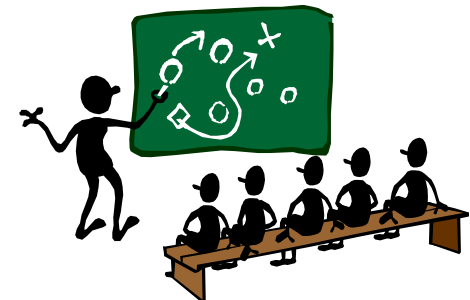
Formalisme « projet » du document scientifique : exemples



P. 11

- Risques projet
 - Un risque projet est un événement redouté pouvant avoir un impact sur le projet en terme de coût, délai ou performances.
 - Exemple :
 - Événement redouté :
 - Disparition de la PME partenaire du projet
 - Probabilité :
 - Faible
 - Impact :
 - Moyen sur le planning. Retard important sur les livrables du WP7 (> 6 mois), sans conséquence sur les expériences programmées.
 - Solution de repli :
 - Contacts avec d'autres industriels.
 - Les risques projets peuvent être identifiés:
 - Soit de façon basique par une réflexion menée par les responsables du projet,
 - Soit de façon plus complète par le biais d'une analyse de risques projet
- Tâche 0 : coordination
 - Comment faire pour que le projet soit une succession d'actions coordonnées et maîtrisées?
 - Réunions d'avancement, gestionnaire d'actions, définition des rôles, planning prévisionnel, jalons...

Pour être plus efficace (gain en temps et en pertinence), il est préférable que les personnes qui rédigent les dossiers ANR soient familiarisées avec le vocabulaire utilisé ou bien se fassent aider par les personnes qui connaissent ce vocabulaire (directeur ou responsable technique du laboratoire, ingénieur qualité...)



Ecoles « conduite de projet »

Et ensuite... que devient le dossier?



P. 12

- Vérification de la recevabilité et de l'éligibilité de la proposition
Désignation d'experts par le comité d'évaluation

Les experts vont « noter » le projet en remplissant une [fiche d'évaluation](#) (disponible sur le site de l'ANR... normalement!), suivant les critères figurant au §3.3 du teste de l'appel à projet:

- Qualité scientifique et technique de la proposition,
 - Méthodologie, qualité de la construction du projet et de la coordination,
 - Impact global du projet,
 - Qualité du consortium ou de l'association d'équipes,
 - Adéquation projet – moyens / Faisabilité du projet.
- Les erreurs les plus fréquemment rencontrées et qui pèseront sur la note finale sont:
 - Absence du mot "management" dans les dossiers, donc pas de « tâche 0 : management » ,
 - Absence de livrable(s) et d'objectifs MESURABLES associés aux différentes tâches,
 - Les rôles des partenaires ne sont pas clairement définis : le coordinateur de projet insiste sur l'expertise des différents laboratoires (ou industriels) mais n'explique pas ce qui est attendu de façon concrète (livrables...),
 - Absence d'organigramme technique, d'une liste de risques identifiés,
 - Absence d'une justification du planning (ce n'est pas clairement demandé par l'ANR, mais il est délicat de "jeter" un planning sur le papier sans l'expliquer un minimum).

Synthèse



P. 13

- Il est important de retenir:
 - Qu'il ne faut **jamais** perdre du temps à écrire la première la première ligne d'un dossier qui ne sera pas recevable,
 - Qu'il faut mettre toutes les chances de son côté par la connaissance des critères d'évaluation et des recommandations,
 - Que si la soumission d'un dossier auprès de l'ANR revêt forcément un caractère aléatoire (dû par exemple à la sensibilité des experts au sujet), cette évaluation suit des règles qui **portent en premier lieu** sur la qualité scientifique du projet, mais aussi son organisation/management, ses retombées (économie, société, industrie, enseignement...),
 - Que le site web de l'ANR est une mine d'or d'informations qu'il faut prendre le temps de lire pour éviter de faire un travail inutile.
- En outre, pour remplir un dossier ANR (document scientifique) :
 - il est nécessaire de connaître un minimum le formalisme projet :
 - soit il faut prendre le temps de s'y intéresser,
 - soit il faut se faire aider par une personne qui connaît,
 - Il faut prendre du temps, ce temps sera réduit si le dépôt est anticipé ou si le projet est déjà organisé... en projet!
- Une façon de gagner encore du temps est de nommer une (ou plusieurs personnes) en charge d'aider les coordonateurs de projet : ces personnes devront connaître le formalisme projet et les exigences de l'ANR.
- Enfin :
 - un dossier bien préparé dont le financement a été refusé n'est pas une perte de temps,
 - les projets qui seront déposés doivent l'être en accord avec la politique scientifique du laboratoire.

Aide à la rédaction des dossiers : l'exemple du LPC Caen



P. 14

- Chaque année, le responsable technique (RT) du laboratoire propose son aide aux personnes comptant déposer un dossier ANR
- La volonté du directeur est que ces projets soient examinés en Conseil Scientifique avant soumission

Et ailleurs?..

Références



P. 15

- Site de l'ANR : <http://www.agence-nationale-recherche.fr/>
- Références IN2P3
 - L'analyse des risques projet à l'IN2P3,
 - Les écoles « conduite de projet »

Appels à Projets Blanc et JCJC 2011

Calendrier et processus d'évaluation

Composition et validation des Comités d'évaluation CE	fin octobre 2010
Réunion du bureau exécutif: affectation préalable aux rapporteurs	24 janvier 2011
1er comité d'évaluation: recevabilité et désignation des rapporteurs, lecteurs et experts	7 au 10 février 2011
Retour des expertises	début avril 2011
Clôture des rapports d'évaluation	mi avril 2011
2ème comité d'évaluation: classement des projets en A+, A, B, C traitement des projets interdisciplinaires	2 au 13 mai 2011
Comité de pilotage	26 mai 2011
Publication des projets retenus	Début juin 2011